

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AS ISAE-SUPAERO

Le 21/03/2023

Membres AS Présents :

Loukian CLAQUIN (Président de l'AS ISAE-SUPAERO)
Audrey MAURETTE (Secrétaire générale de l'AS ISAE-SUPAERO)
Nicolas MOURO (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Alexandre MAIGNAN (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Fanny PERONNET (Communication interne de l'AS ISAE-SUPAERO)
Maëlys ICHARD (Communication externe de l'AS ISAE-SUPAERO)
Céline FRISCH (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Thibault TOUZE (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Lev TOKARYEV (Responsable des évènements de l'AS ISAE-SUPAERO)

Les 9 membres du Conseil d'Administration ont assisté à au moins une partie de la réunion et de la prise de décision.

Philippe GARRES, ancien responsable des sports de l'AS était également présent.

Message à l'intention des présidents de section et de l'ensemble des adhérents AS :

Le budget prévisionnel accordé en CA s'élève à 4000 euros pour l'année 2023. Étant donné que l'AS rassemble un grand nombre de sections sportives, le CA se doit de veiller à répartir équitablement ce budget tout au long de l'année pour que l'ensemble des adhérents AS puisse avoir accès à la pratique sportive.

Le CA invite les présidents de section à soigner leur demande de budget annuel lors des passations pour éviter d'avoir recours à des demandes de CA.

Tableau récapitulatif des décisions du CA

Ci-dessous un tableau récapitulatif ([cf. plus bas pour le détail et les explications](#)).

CLUB	TYPE DE DEMANDE	DÉCISIONS
Skate	demande de budget matériel	-> demande refusée

	pour créer des modules	
/	ouverture d'un club sauvetage	-> demande refusée
Baseball	demande de budget matériel : achat de balles	-> demande acceptée
Pétanque	demande de budget matériel : achat de boules de pétanque	-> achat de 4 packs de 6 boules et de 10 cochonnets approuvé
Pompims	demande de budget matériel : achat de pompons et de tenues demande d'un coach	-> achat de 4 paires de pompons approuvé -> achat de 2 tenues filles refusé
RAID (hors AS)	Demande de remboursement aux inscriptions du RAID ISAE pour les adhérents AS	-> demande refusée
Badminton	demande d'augmentation du budget matériel	-> demande acceptée
Football Féminin	demande de déplacement de fonds	-> demande acceptée
Surf	demande de budget compétition pour l'After School Contest à Seignosse	-> utiliser le budget formation pour rembourser au maximum un tiers de l'inscription
Voile	demande d'augmentation du budget compétition pour le Défi Midship	-> demande acceptée
ULM	demande de déplacement de fonds	-> demande acceptée

Compte rendu détaillé de la réunion :

Club Skate - Eliott DESVIGNES

Demande : Demande de budget matériel

Le club Supaéro Skate Section aimerait rendre la pratique du skate attractive au sein du campus. Actuellement, le club rencontre des difficultés pour rendre cette activité accessible aux débutants comme l'éloignement de vrais skateparks, la mauvaise qualité du sol, et l'absence de modules.

Ainsi, le club demande le matériel suivant dans le but de fabriquer 3 modules : une baguette en métal de 10 m (60 euros), du contreplaqué (150 euros), un tube aluminium (20 euros), de la visserie (30 euros). Soit un total de 260 euros.

Discussion et décision :

Le CA refuse la demande de matériel. Pour obtenir des fonds, le club doit d'abord se montrer actif : les entraînements doivent avoir lieu régulièrement et la communication doit être accentuée. Le CA souhaiterait également avoir accès à liste d'adhérents actifs.

Si le club désire immédiatement obtenir le matériel demandé, le CA recommande au club de créer une cagnotte pour rassembler les fonds nécessaires.

Décision prise à l'unanimité (9 membres présents au moment du vote).

Lilian CORDEBART

Demande : Ouverture d'un club sauvetage

Lilian CORDEBART souhaiterait ouvrir un club *Sauvetage* dans le but de proposer une séance de natation ludique et accessible à tous, et d'offrir la possibilité aux membres du club de participer à des compétitions et de passer le BNSSA. Il aimerait mettre en place une séance d'1h30 par semaine à la piscine de Supaéro, où les participants seraient répartis en deux groupes : BNSSA et sauvetage sportif.

Pour cela, le club aurait besoin d'un Maître-Nageur Sauveteur (MNS) pour dispenser les cours, d'un créneau de plusieurs lignes de piscine, et de matériel à savoir des bouées Rescue Tube à 90 euros l'unité. Le club aurait également besoin d'un budget pour rembourser partiellement le passage des diplômes PSE1 et BNSSA.

L'ouverture de ce club serait notamment l'opportunité de former des pupitreurs de piscine.

Discussion et décision :

Le CA refuse la demande d'ouverture de club. L'AS n'a malheureusement pas les fonds nécessaires pour couvrir les besoins du club.

En revanche, le CA est favorable à l'idée d'avoir une telle section au sein de l'AS. Ainsi, il est conseillé à l'auteur de la demande de consulter l'administration dans le but d'obtenir un accord pour financer le club. En effet, le club pourrait satisfaire les besoins de l'administration en formant des pupitreurs piscine.

Dans le cas d'une réponse favorable, Lilian CORDEBART est invité à refaire une demande d'ouverture de club au CA.

Décision prise à l'unanimité (9 membres présents).

Club Base-ball - Matthieu GONNET

Demande : demande budget matériel

Actuellement, le club Baseball dispose de 12 balles convenables, l'autre moitié n'est plus utilisable.

Pour pallier le manque et la dégradation des balles, le club demande 12 balles pour un total de 49 euros.

Discussion et décision :

Le CA accorde la demande de matériel.

Le CA tenait également à se réjouir de l'inclusion des masters dans le club, le CA encourage ainsi le club à accentuer la communication en partageant des photos par exemple.

Décision prise à l'unanimité (8 membres présents au moment du vote).

Club Pétanque - Basile CHAUMONT

Demande : demande budget matériel

N'ayant pas obtenu de budget lors de l'allocation des budgets annuels, le club Pétanque souhaiterait avoir un budget matériel pour renouveler leurs boules. Actuellement, le club fait face à un manque de cochonnets et le club ne possède que 16 boules qui ne sont pas du même motif par 3. Ce manque se répercute notamment sur le tournoi de pétanque se déroulant actuellement à Supaéro qui réunit 23 équipes de 2 ou 3 joueurs.

Dans le but de pouvoir jouer 3 ou 4 matchs en simultanée, le club demande un budget total de 150 euros comprenant 6 packs de 6 boules (20 euros par pack), une dizaine de cochonnets (10 euros) et 20 euros en plus pour pallier un éventuel imprévu. Soit un total de 150 euros.

Le président a l'ambition de grandement relancer le club qui fait déjà face à un réel engouement.

Discussion et décision :

Le CA accorde l'achat de 4 packs de 6 boules et l'achat de 10 cochonnets. Soit un budget matériel total de 86 euros.

Le CA se réjouit des initiatives prises par le président pour faire revivre le club et encourage à poursuivre ses activités.

Décision prise à 8 voix pour, 1 abstention.

Club Pompims - Luis BABU, Tifenn FURIC

Demande 1 : demande de budget matériel

Le club pompims fait face à un manque de matériel pour les événements à venir (par exemple pour le MSB). Actuellement, le club possède 12 paires de pompons et 10 tenues filles.

Ainsi, le club demande l'achat de 2 tenues filles (100 euros l'unité), et de 8 paires de pompons (20 euros l'unité). Soit un budget total de 360 euros.

Discussion et décision :

Le CA accorde l'achat de 4 paires de pompons et refuse l'achat de 2 tenues filles. Soit un budget matériel total de 80 euros.

Décision prise à 6 voix pour, 3 abstentions.

Demande 2 : demande de budget pour embaucher un coach

Le club a été sélectionné pour participer à l'édition 2023 du TOSS, il souhaite ainsi embaucher un coach pour s'entraîner notamment au niveau des portés.

Le coach qui a été trouvé coûterait 30 euros de l'heure et le club souhaiterait l'avoir pour 2 ou 3 séances de 2h. Soit un total de 180 euros.

Discussion et décision :

Le CA refuse la demande. Le délai pour effectuer les démarches administratives pour engager un coach est malheureusement trop court étant donné que le TOSS a lieu dans 6 semaines.

Décision prise à 6 voix pour, 3 abstentions.

RAID - Ludovic DELABRE

Demande : demande de remboursement aux inscriptions du RAID

L'année dernière, le RAID a rassemblé 292 participants dont 30% de Supaériens. L'objectif cette année pour l'organisation est de faire venir 400 participants. Trois parcours sont proposés : le parcours découverte (40 euros), le parcours aventure (55 euros) et le parcours commando (85 euros). A cela, s'ajoute la location de VTT au prix de 15 euros par jour.

Le RAID demande à l'AS de rembourser partiellement l'inscription des adhérents AS entre 15 et 25% dans la limite de 100 participants. Plus précisément, le montant remboursé par personne serait de :

- 6 euros/adhérent (15%) pour le parcours découverte avec VTT, pour environ 40 personnes;
- 11 euros/adhérent (20%) pour le parcours aventure avec VTT, pour environ 50 personnes;
- 20 euros/adhérent (25%) pour le parcours commando avec VTT, pour environ 10 personnes;

Soit un budget total de 990 euros.

L'objectif serait d'attirer plus de Supaériens à participer au RAID en rendant les frais d'inscriptions plus abordables.

Discussion et décision :

Le CA refuse la demande de remboursement. Bien que l'AS voudrait encourager la pratique du sport, le nombre estimé de participants est trop important pour que l'impact de l'AS soit significatif sur le prix de l'inscription par personne.

Décision prise à 8 voix pour, 1 abstention.

Club Badminton - François SAULNIER

Demande :

Le club doit régler une facture provenant de l'ancien président du club qui dépasse le budget matériel alloué pour cette année de 85 euros.

Discussion et décision :

Le CA accepte l'augmentation du budget matériel de 85 euros pour payer la facture. Par ailleurs, le CA invite le club à vendre le matériel en état non utilisé (filets, raquettes, sacs de sport).

Décision prise à l'unanimité (8 membres présents au moment du vote).

Club Football Féminin - Anna MERMET-BIJON

Demande : demande de déplacement de budget

Le club aimerait modifier la répartition du budget alloué pour la compétition Sixte qui a eu lieu le 4 mars 2023. La présidente demande à déplacer le budget alloué pour l'hébergement vers le budget déplacement.

Discussion et décision :

Le CA accorde la demande de déplacement de budget.

Décision prise à 7 voix pour, 1 abstention (8 membres présents au moment du vote).

Club Surf - Mathieu GROIZARD

Demande : Demande budget week-end surf

Le club Surf aimerait participer à l'After School Contest, une compétition de surf qui se déroule à Seignosse du 18 au 21 mai prochain. Trois packs sont proposés : compétition, chill, beach sport. Les membres sont intéressés par le pack chill qui propose tous les

matins des cours d'initiation pour les débutants. A priori, 15 personnes seraient intéressées par l'événement.

Ainsi, le club demande un budget de 1500 euros dans le but de rembourser à 50% le prix de l'inscription de chaque personne.

Le club a déjà participé l'année dernière à cet événement. Au vu des retours positifs, le club y voit l'opportunité de redynamiser la pratique du surf au sein des adhérents de l'AS.

Discussion et décision :

Le CA refuse d'allouer un budget supplémentaire pour cet événement. En revanche, le CA propose d'utiliser le budget formation pour rembourser au maximum un tiers de l'inscription ce qui permettrait d'abaisser le prix à 133 euros par personne. De même le CA propose d'utiliser le budget déplacement pour rembourser la moitié des frais liés au déplacement.

Enfin, le CA rappelle que le club est libre d'utiliser son budget annuel comme il le souhaite. Cependant, il faut veiller à garder suffisamment de fonds pour pouvoir continuer à faire vivre le club lorsque les nouveaux adhérents voudront s'initier au surf en septembre prochain.

Décision prise à l'unanimité (6 membres présents au moment du vote).

Club Voile - Pierre GIROUDIERE

Demande : demande d'augmentation du budget compétition

Du 27 au 29 mai, 5 membres du club voile participent au défi des midships. C'est une compétition qui leur tient à cœur car la régata se fait avec un skipper ce qui est avantageux car les participants de Supaéro sont peu expérimentés.

Le budget qui leur a été alloué en début d'année pour l'inscription était de 200 euros de sorte à rembourser 50% du coût de l'inscription. Or, le prix des inscriptions a augmenté de 350 euros au total.

Ainsi, le club demande de rembourser cette augmentation de 350 euros à hauteur de 50%, soit une demande d'augmentation du budget de 175 euros.

Discussion et décision :

Le CA accorde la demande d'augmentation du budget compétition de 175 euros pour pallier l'augmentation du prix de l'inscription. Toutefois, le CA recommande de veiller à l'avenir à bien vérifier le prix exact des compétitions dans lesquelles le club voile s'engage.

Décision prise à 6 voix pour, 2 abstentions. (8 membres présents au moment du vote).

Club ULM - Florine RONVEAUX

Demande : demande de déplacement de fonds

Le club veut déplacer 200 euros du budget formation vers le budget déplacement. En effet, deux étudiants se déplacent toutes les semaines à la base d'ULM de La Ramière. Chaque trajet coûte 11 euros et le club a déjà épuisé le budget déplacement donné en début d'année qui s'élevait à 200 euros.

Discussion et décision :

Le CA accorde la demande de déplacement de budget.

Décision prise à l'unanimité (9 membres présents au moment du vote).